



Conseil d'établissement de l'école des Amis-du-Monde

Procès-Verbal

À la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école des Amis-du-Monde tenue mardi le 28 septembre 2021, à 19h00, via Teams.

Sont présents les membres suivants :

Virginie Boelen, Tana Chaparro, Mylène Dandavino, Clément Deschênes, Geneviève Dussault, Sylvie Héту, Colette Martin, Martine Riendeau, Eliane Skaf, et Marilou Thériault.

Est absente : Caroline Leclaire

Sont également présentes les personnes suivantes : Vincent Perron, directeur de l'école, Daniel Olano (parent substitut) et Jennifer Paquet (parent substitut)

1. Présence et quorum (5 parents)

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Colette Martin et appuyée par Virginie Boelen. Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 21 juin 2021

L'adoption du procès-verbal de la séance du 21 juin 2021 est proposée par Mylène Dandavino et appuyée par Martine Riendeau. Adoptée à l'unanimité.

4. Élection de la présidence et du secrétaire.

M^{me} Martine Riendeau est réélue présidente à l'unanimité. M^{me} Tana Chaparro est élue secrétaire.

Travaux du conseil d'établissement

5. Composition du conseil et durée des mandats des membres parents

M. Perron rappelle aux membres la durée de leur mandat. Les membres se présentent à tour de rôle. Un document résumant leur champ d'expertise et intérêts sera déposé sur le site web de l'école.



6. Règlement de régie interne

Le règlement de régie interne du CÉ doit être adopté chaque année. Des ajustements y avaient été réalisés l'année dernière afin notamment de prévoir des séances virtuelles. M^{me} Riendeau passe en revue les différentes règles et fournit les explications requises. L'adoption du règlement de régie interne est proposée par Marilou Thériault et appuyée par Geneviève Dussault. Le règlement de régie interne du CÉ 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

7. Calendrier des rencontres du CÉ

Les dates des prochaines rencontres du CÉ sont fixées : 27 octobre 2021, 23 novembre 2021, 15 décembre 2021, 1^{er} février 2022, 16 mars 2022, 20 avril 2022, 17 mai 2022 et 14 juin 2022. Les rencontres seront virtuelles compte tenu de la situation sanitaire. Une rencontre en présentielle est souhaitée, mais sera discutée plus tard dans l'année.

8. Formation obligatoires du MEQ

M^{me} Riendeau rappelle que la formation des membres du conseil d'établissement qui est offerte par le ministère de l'Éducation est obligatoire pour tous les nouveaux membres ainsi que pour les substituts, puisque ces derniers sont appelés à remplacer un membre absent. M^{me} Riendeau attire l'attention des membres sur certains documents PDF, dont ceux résumant les rôles et pouvoirs du CÉ. Les nouveaux membres sont invités à suivre la formation d'ici la prochaine séance.

9. Budget de fonctionnement du CÉ

Un budget annuel de 375\$ est consenti par le CSSMB au CÉ. Une résolution sera présentée aux membres à la prochaine séance.

10. Assemblée générale des parents du 16 septembre

Les membres proposent que la présentation Powerpoint soit envoyée aux parents à l'avance ainsi qu'un document explicatif. M^{me} Dandavino préparera ce document et le présentera aux membres à la prochaine séance. Plusieurs questions ont été posées par les parents concernant la cour d'école, puisque le parc Kirwan est fermé pour rénovation.



11. Quotidien de l'école

11.1 Covid-19 et mesures sanitaires

M. Perron explique les règles sanitaires en place. Il indique que tous les élèves d'un autobus sont présentement en quarantaine car 2 cas de Covid-19 ont été signalés. Un service minimal est offert aux élèves retirés.

11.2. Nombre d'élèves inscrits

M. Perron informe les membres que 642 élèves sont actuellement inscrits à l'école.

11.3 Photo scolaire

Les photos des élèves auront lieu les 5 et 6 octobre prochain. Des informations ont été envoyées aux parents à ce sujet. Un rappel sera fait par courriel.

12. Déclaration d'intérêts

Les membres doivent déclarer leur conflit d'intérêts réels ou potentiels. Ils sont invités à compléter le formulaire de dénonciation d'intérêt et à le transmettre promptement à M. Perron.

13. Interventions:

13.1 Direction : priorités 2021-2022

M. Perron indique qu'il y aura 2 vagues pour les récréations des élèves en raison de la fermeture du parc Kirwan. M. Perron indique que la valorisation de la cour d'école est l'une de ses priorités. Il envisage ainsi des rénovations pour maximiser l'espace et créer différentes stations de jeu qui pourront aider à enseigner aux élèves différentes activités et travailler l'aspect social et la résolution de conflits. Le budget alloué à la réfection de la cour d'école est d'un peu plus de 17 000\$.

M. Perron veut revoir le Code de vie de l'école et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il annonce également qu'un dépistage des problèmes de lecture sera mis en place chez les élèves de maternelle.

13.2 Questions du public

Aucune question n'est posée par un membre du public.



13.3 Mot du service de garde

M^{me} Dussault indique qu'on compte 113 inscriptions au Service de Garde et 498 élèves au service des dineurs.

Le service de garde essaie le plus possible de garder les élèves des mêmes classes ensemble afin d'éviter les éclosions dans éventualité d'un cas de Covid-19.

13.4 Mot des professionnels

M^{me} Skaf indique que qu'elle fait partie d'une équipe de professionnelles qui adopteront une approche collaborative. Tous les membres de l'équipe se réunissent régulièrement en début d'année pour faire le portrait des besoins des élèves.

13.5 Mot du personnel enseignant

M^{me} Héту indique que les rénovations se sont terminées la veille du début des classes, ce qui a causé certains inconvénients, mais les enfants n'en ont pas souffert.

13.6 OPP

M. Perron fera le suivi avec les parents qui se sont portés volontaire pour être membre de l'OPP.

13.7 Mot de la déléguée au Comité de parents

M^{me} Riendeau indique qu'une réunion du Comité exécutif aura lieu le 4 octobre 2021 afin de fixer la première rencontre du Comité de parents.

14. Levée de l'assemblée à 21h24.

VINCENT PERRON, DIRECTEUR

MARTINE RIENDEAU, PRÉSIDENTE